



VOTRE ATTESTATION

Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle
" Recouvrement de créances pour le compte d'autrui "

La société **AXA France IARD**, dont le siège est situé **26, rue Drouot - 75009 PARIS** atteste que l'assuré

**GPE ANTHEA REP PAR
M BECOURT PASCAL
2 RUE DU DOCTEUR BURNET
BP 407
27200 VERNON**

a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle n° **0000001954198904**, en application des dispositions du décret n° 96-1112 du 18 décembre 1996.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie et est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut en aucun cas engager l'assureur au delà des termes et limites du contrat d'assurance sus-mentionné. Elle est valable pour la période du **1er janvier 2008** au **1er janvier 2009**.

Fait à Paris le 8 décembre 2007.

Pour l'assureur

Le Directeur Général Délégué

REF. 595000 08 2003

AD A0CGJJC@B29750